

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023 - 19H00

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de M. WAY, Maire.

Présents : WAY Patrick, DAULLE François, ROBE Jean-Michel, BOMBLE Bernard, DELPLACE Marie, HANNEQUIN Christine, DRIEUX Eric, WULLENS Colette, BIJOK Marie-Pierre, TOUSSAINT Angéline, VERSTRAETE Sébastien, ACCARY Frédéric et DUVAL Guy

Absents : CANDAS Mathieu

Secrétaire de séance : BIJOK Marie-Pierre

Convocation du 17 février 2023.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 31 octobre 2022
- Intégration au domaine public
- Subventions région Rue Verte
- Subventions aux associations
- Cimetière (équipements et extensions)
- Indemnité au Coordonnateur Communal (Recensement)
- Travaux projets 2023
- CCRA Assistant de prévention
- Passage à la M57
- Informations diverses
 - Opération France propre samedi 18 mars
 - Ecole

La séance ouverte, Monsieur le Maire demande d'apporter les remarques sur le compte rendu de la précédente réunion.

Celui-ci n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 1 : Intégration au domaine public

Une copie du plan cadastral a été distribué. Un transfert de propriété de 1 € symbolique a été proposé par Habitat 62 à la Mairie. Il s'agit de 832 m² au total. Cela concerne la rue du marais parcelles 266, 268, 269.

Pour à l'unanimité.

Point 2 : Subventions région Rue Verte

Cumul pluie, inondation, mauvais état de la route... Possibilité d'obtenir une subvention aide à la voirie communale de 15 000 € (subvention globale) et 15 000 € (Région avec critères, travaux de gestion des eaux pluviales et la limitation des risques d'inondation). Dossier envoyé au Conseil Général.

Le devis des travaux en date du 13 décembre dernier (pour 1 km 100) s'élève à 60 000 € HT chez Eurovia.

Travaux prévus en avril.

Pour à l'unanimité.

Point 3 : Subventions aux associations

Caisse des écoles : 3 840 €	Centre de loisirs et d'Animation Villageoise : 140 €/enfants 3 000 €
Temps Libre : 2 000 €	Club de la joie des aînés : 350 €
Coopérative scolaire : 300 €	Les couleurs de la vie : 350 €
Recherche contre le cancer : 400 €	ADMR : 50 €/pers dossier APA : 400 €
Association Saint Vincent de Paul : 250 €	Comité des Fêtes : 2 500 €
ARDEVA : 250 €	Association des Crapons : 250 €

Pour à l'unanimité.

Point 4 : Cimetière (équipements et extensions)

Les places dans le cimetière se font justes. Le propriétaire de la parcelle AH 264 est décédé. Prix au m², 22 €. Frais de géomètre + acte de vente aux frais de la commune. Trop cher pour une zone agricole.

L'accès pose problème, proposition d'accès à la parcelle par la 33 et 147.

Le déboisement du presbytère et du cimetière a été fait.

Assainissement du presbytère.

Les travaux de haies sera fait en septembre.

Point 5 : Indemnité au Coordonnateur Communal (Recensement)

698 habitants pour 290 logements.

2 foyers n'ont pas répondu.

200 € accordé.

Pour à l'unanimité.

Point 6 : Travaux projets 2023

- Bâches incendie : report 2022
- Eglise : les travaux de peinture ont démarré. Budget prévu 12 000 €. Utilisation d'une nacelle araignée avec SALT
- Voirie rue verte : 60 000 € avec 30 000 € de subventions, part communale de 30 000 €
- Espace d'évolution 152 000 € avec subventions d'environ 45 000 € du département

Point 7 : CCRA Assistant de prévention

Reporté au prochain conseil.

Point 8 : Passage à la M57

Formation au mois de juin.
Nouvelles règles budgétaires.

Pour à l'unanimité.

Point 8 : Informations diverses

Opération France propre le samedi 18 mars : 9h00 sur le parking de l'école.
Groupes selon le nombre de personnes.
Les sacs seront récoltés par la CCRA.

Conseil d'école :

Alerte intrusion : barrière trop basse

Danger : rondins de bois, bouches d'égout

Une participation de la mairie est demandée pour les sorties prévues au zoo de Fort-Mardyck et Nausicaa : 300 € → refusé

Demande d'une diététicienne pour les repas de la cantine facturée à 200 € → refusé

Offre de santé AXA épargne et protection → refusé

Copie remise à chaque élu. Question mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Fin de séance 20h45